

**Avis rectificatif n°1 de l'appel d'offres n° 22/2016.**

Conformément à l'article 21 du règlement de l'appel d'offres n°22/2016 de partenariat pour la location des terrains agricoles domaniaux, Il est porté à la connaissance des soumissionnaires audit appel d'offres que la valeur locative du projet n°63822 a été modifiée. Il s'agit du 30.000 dh/an au lieu du 3.000 dh/an. La fiche signalétique dudit projet a été rectifiée en conséquence.